

Li mineur et zones en eau en permanence
 Zone inondable de la crue de référence du PPRi

Enjeux

- Bâti
- Souhait d'aménagement futur
- Surface d'activité économique
- Limite de zone de protection naturelle
- Périmètre de protection de captage d'eau potable
- Établissement hospitalier
- Établissement d'enseignement
- Camping
- Établissement classé IPPC
- Station d'épuration > 2000 EH
- Établissement utile à la gestion de crise
- Installation d'eau potable
- Transformateur électrique
- Autre établissement sensible à la gestion de crise
- Patrimoine culturel


Réseaux

- Autoroute, quasi autoroute
- Route, liaison principale
- Voie ferrée principale
- Limite de commune

Protection

- Digues
- Digues ayant vocation à être déclassées à l'issue du programme de réhabilitation
- Zone de danger liée à la présence des digues

N
W E
S


 Direction Départementale des Territoires de l'Aube



Révision du
 Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)
 de l'Agglomération Troyenne

Carte des enjeux

Planche 2
 Commune de Saint-Thibault et Verrières

Echelle 1/5 000

0 100 200
 Mètres

 hydratec
 setec

Révision approuvée le 13 avril 2017

Consultez le 10/10/2017 à 10h00
 Bureau Prévention 0385212464/0385212464 du 10/04/2017

